



## Polishing Paste

SDI Limited

Version Num: 5.1.1.1

Date de revision: **18/03/2016**

Date d'impression: **08/04/2016**

date initiale: **Pas Disponible**

L.GHS.DZA.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| Nom du produit                 | Polishing Paste |
| Synonymes                      | Pas Disponible  |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible  |

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|  |   |
|--|---|
| Utilisations identifiées pertinentes : | Utilisation telle que définie par le fournisseur. |
|--|---|

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Nom commercial de l'entreprise | SDI Limited                                      | SDI Brazil Industria E Comercio Ltda                                   | SDI Germany GmbH                        |
|--------------------------------|--|--|---|
| Adresse                        | 3-15 Brunson Street VIC Bayswater 3153 Australia | Rua Dr. Virgilio de Carvalho Pinto, 612 São Paulo CEP 05415-020 Brazil | Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany |
| Téléphone                      | +61 3 8727 7111 (Business Hours)                 | +55 11 3092 7100   | +49 0 2203 9255 0                       |
| Fax                            | +61 3 8727 7222                                  | +55 11 3092 7101   | +49 0 2203 9255 200                     |
| Site Internet                  | www.sdi.com.au                                   | www.sdi.com.au   | www.sdi.com.au                          |
| Courriel                       | info@sdi.com.au                                  | brasil@sdi.com.au  | germany@sdi.com.au                      |

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Nom commercial de l'entreprise | SDI (North America) Inc.                            |
| Adresse                        | 1279 Hamilton Parkway IL Itasca 60143 United States |
| Téléphone                      | +1 630 361 9200 (Business hours)                    |
| Fax                            | Pas Disponible                                      |
| Site Internet                  | Pas Disponible                                      |
| Courriel                       | USA.Canada@sdi.com.au                               |

#### Numéro d'appel d'urgence

|                                       |                       |                |                |
|---------------------------------------|-----------------------|----------------|----------------|
| Association / Organisation            | SDI Limited           | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +61 3 8727 7111       | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | ray.cahill@sdi.com.au | Pas Disponible | Pas Disponible |

|                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| Association / Organisation            | Pas Disponible  |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | +61 3 8727 7111 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | Pas Disponible  |

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

|                |            |
|----------------|------------|
| Classification | Sans Objet |
|----------------|------------|

#### Éléments d'étiquetage

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Éléments pour étiquette GHS | Sans Objet |
|-----------------------------|------------|

|         |                   |
|---------|-------------------|
| MENTION | <b>SANS OBJET</b> |
|---------|-------------------|

Continued...

## Polishing Paste

### DAVERTISSEMENT

#### Déclaration(s) sur les risques

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

### SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

#### Mélanges

| Numéro CAS | %[poids] | Nom             | Classification   |
|------------|----------|-----------------|--|
| 56-81-5    | 35       | <u>GLYCÉROL</u> | Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A, Specific target organ toxicity - single exposure Category 3 (respiratory tract irritation); H315, H319, H335 |

### SECTION 4 PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Contact des yeux</b>     | <p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul> |
| <b>Contact avec la peau</b> | <p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>  |
| <b>Inhalation</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si des vapeurs ou produits combustibles sont inhalés, s'éloigner de la zone contaminée.</li> <li>▶ Consulter un médecin.</li> </ul>   |
| <b>Ingestion</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>  |

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

### SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Incompatibilité au feu</b> | Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir. |
|-------------------------------|---|

#### Conseils aux pompiers

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Lutte Incendie</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.</li> <li>▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li> <li>▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li> <li>▶ <b>NE PAS approcher des containers suspectés être chauds.</b></li> <li>▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.</li> <li>▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.</li> <li>▶ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.</li> </ul> |
| <b>Risque D'Incendie/Explosion</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Combustible.</li> <li>▶ Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme.</li> <li>▶ Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers.</li> <li>▶ Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).</li> <li>▶ Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs.</li> </ul> <p>Les produits de combustion incluent:</p> <p>,</p> <p>dioxyde de carbone (CO2)</p>   |

## Polishing Paste

, acroléine  
 ,  
 autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.  
 Peut émettre des fumées toxiques.  
 Peut émettre des fumées corrosives.

### SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Eclaboussures Mineures</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nettoyer les éclaboussures immédiatement.</li> <li>▶ Éviter les contacts avec les yeux et la peau.</li> <li>▶ Porter des gants imperméables et des lunettes de sécurité.</li> <li>▶ Utiliser une truelle / un racloir.</li> <li>▶ Disposer le produit éclaboussé dans des containers propres, secs et fermés.</li> <li>▶ Laver la zone avec de l'eau.</li> </ul>   |
| <b>Eclaboussures Majeures</b> | <p>Risque faible.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider le lieu de son personnel.</li> <li>▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières.</li> <li>▶ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.</li> <li>▶ Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.</li> <li>▶ Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage.</li> <li>▶ Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination.</li> <li>▶ Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts.</li> <li>▶ Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.</li> </ul> |

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

### SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Manipulation Sure</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Éviter tout contact personnel, inhalation incluse.</li> <li>▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.</li> <li>▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé.</li> <li>▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux.</li> <li>▶ <b>NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.</b></li> <li>▶ <b>NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.</b></li> <li>▶ Éviter un contact avec un matériel incompatible.</li> <li>▶ <b>Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer.</b></li> <li>▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.</li> <li>▶ Éviter les dommages physiques des containers.</li> <li>▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.</li> <li>▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.</li> <li>▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.</li> <li>▶ Utiliser des conditions de travail appropriées.</li> <li>▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.</li> <li>▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.</li> </ul> |
| <b>Autres Données</b>    | <p>Stocker entre 10 et 25 degrés Celsius.<br/> <b>Ne pas stocker à la lumière du soleil.</b></p>   |

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>Container adapté</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>NE ré emballez PAS.</b> Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant.</li> <li>▶ Vérifier que les conteneurs sont bien étiquetés et exempts de fuites.</li> </ul> |
| <b>Incompatibilité de Stockage</b> | Éviter une réaction avec des agents oxydants.  |

### SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

| Composant | Nom du produit                         | TEEL-1   | TEEL-2    | TEEL-3     |
|-----------|--|----------|-----------|------------|
| GLYCÉROL  | Glycerine (mist); (Glycerol; Glycerin) | 30 mg/m3 | 310 mg/m3 | 2500 mg/m3 |

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé    |
|-----------|----------------|----------------|
| GLYCÉROL  | Pas Disponible | Pas Disponible |

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

#### Contrôles de l'exposition

|  |  |
|--|--|
| <b>Contrôle d'ingénierie approprié</b> | <p>Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer</p> |
|--|--|

## Polishing Paste

efficacement le contaminant.

| Type de contaminant:  | Vitesse de l'air:              |
|---|--------------------------------|
| Solvants, vapeurs, dégraissage, etc, évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)  | 0,25-0,5 m/s<br>(50-100 f/min) |
| aérosols, fumées d'opérations de remplissage, remplissage de containers par intermittence, transfert de transporteur à faible vitesse, soudure, dérive de vapeurs, fumées de revêtement métallique acide, décapage (libéré à faible vitesse dans une zone de génération importante) | 0,5-1 m/s<br>(100-200 f/min.)  |
| Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, remplissage de tonneaux, poussières de bocard, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d'air rapide)   | 1-2,5 m/s<br>(200-500 f/min)   |
| Meulage, abattage abrasif, tonnelage, poussières générées par des roues à grandes vitesses (libérées à une vitesse initiale dans une zone de déplacement d'air très rapide).  | 2,5-10 m/s<br>(500-2000 f/min) |

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

| Minimum de l'intervalle   | Maximum de l'intervalle                        |
|---|--|
| 1: Courants d'air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce | 1: Perturbation des courants d'air de la pièce |
| 2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur de nuisance uniquement     | 2: Contaminants à forte toxicité               |
| 3: Intermittent, faible production                                      | 3: Forte production, utilisation importante    |
| 4 : Large hotte ou masse d'air importante en mouvement                  | 4: Petite hotte – contrôle local uniquement.   |

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

## Protection Individuelle



## Protection des yeux/du visage.

- ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- ▶ Masque chimique.
- ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. **NE mettez PAS des lentilles de contact.**

## Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

## Protection des mains / pieds

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.  
Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

## Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

## Autres protections

- ▶ Tenue complète.
- ▶ Tablier en P.V.C.
- ▶ Crème protectrice.
- ▶ Crème nettoyante pour la peau.
- ▶ Unité de lavement des yeux.

## Les risques thermiques

Pas Disponible

## Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degré de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

| Facteur de protection | Demi-masque respiratoire | Respirateur intégral | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| 10 x ES               | A-AUS P2                 | -                    | A-PAPR-AUS P2            |
| 50 x ES               | -                        | A-AUS P2             | -                        |
| 100 x ES              | -                        | A-2 P2               | A-PAPR-2 P2 ^            |

^ - Intégral

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect                | Pas Disponible           |  |                |
|-----------------------|--------------------------|--|----------------|
| État Physique         | Colle à écoulement libre | Densité relative (Water = 1)             | Pas Disponible |
| Odeur                 | Pas Disponible           | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible           | Température d'auto-allumage (°C)         | Pas Disponible |
| pH (comme fourni)     | Pas Disponible           | Température de décomposition             | Pas Disponible |

## Polishing Paste

|  |                |  |                |
|--|----------------|--|----------------|
| Point de fusion / point de congélation (° C)           | Pas Disponible | Viscosité (cSt)                        | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | Pas Disponible | Poids Moléculaire (g/mol)              | Sans Objet     |
| Point d'éclair (°C)                                    | Pas Disponible | goût                                   | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation                                     | Pas Disponible | Propriétés explosives                  | Pas Disponible |
| Inflammabilité   | Pas Disponible | Propriétés oxydantes                   | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité                        | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Pas Disponible |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE)                  | Pas Disponible | Composé volatile (%vol)                | Sans Objet     |
| Pression de vapeur (kPa)                               | Pas Disponible | Groupe du Gaz                          | Pas Disponible |
| hydrosolubilité (g/L)                                  | miscible       | pH en solution (1%)                    | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1)                            | Pas Disponible | VOC g/L                                | Pas Disponible |

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité                           | Voir section 7  |
| Stabilité chimique                   | Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas |
| Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7  |
| Conditions à éviter                  | Voir section 7  |
| Matières incompatibles               | Voir section 7  |
| Produits de décomposition dangereux  | Voir Section 5  |

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les effets toxicologiques

|                      |   |
|----------------------|---|
| Inhalé               | Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.  |
| Ingestion            | 51nll\$a<br>L'ingestion peut conduire à des nausées, une irritation abdominale, des douleurs et des vomissements.   |
| Contact avec la peau | Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.<br>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.<br>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. |
| Yeux                 | Des preuves existent ou d'expériences pratiques suggèrent, que le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux chez un nombre substantiel de personnes. Un contact prolongé avec les yeux peut provoquer une inflammation caractérisée par des rougeurs temporaires de la conjonctive (similaires à des brûlures dues au vent).   |
| Chronique            | Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.   |

|                 |   |                |
|-----------------|---|----------------|
| Polishing Paste | TOXICITÉ  | IRRITATION     |
|                 | Pas Disponible  | Pas Disponible |
| GLYCÉROL        | TOXICITÉ  | IRRITATION     |
|                 | dermique (cochon d'inde) LD50: 54000 mg/kg <sup>[1]</sup><br>Orale (rat) LD 50: >20-<39800 mg/kg <sup>[1]</sup> | Pas Disponible |

## Légende:

<sup>1</sup> Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë <sup>2</sup> Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

|          |  |
|----------|--|
| GLYCÉROL | Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS.<br>Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. D'un autre côté, une bronchite industrielle est un désordre qui peut apparaître en tant que résultat d'une exposition à de fortes concentrations de substances irritantes (souvent particulière dans la nature) et est complètement réversible après que les expositions ont cessé. Le désordre est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. |
|----------|--|

|                        |   |                 |   |
|------------------------|---|-----------------|---|
| toxicité aiguë         | ☹ | Cancérogénicité | ☹ |
| Irritation / corrosion | ☹ | reproducteur    | ☹ |

## Polishing Paste

|   |   |                           |   |
|---|---|---------------------------|---|
| Lésions oculaires graves / irritation   | ⊗ | STOT - exposition unique  | ⊗ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ⊗ | STOT - exposition répétée | ⊗ |
| Mutagénéité                             | ⊗ | risque d'aspiration       | ⊗ |

Légende:   
 ✖ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification   
 ✔ – Données nécessaires à la classification disponible   
 ⊗ – Données non disponibles pour faire la classification

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Toxicité

| Composant | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce     | Valeur        | source |
|-----------|----------|---------------------------|------------|---------------|--------|
| GLYCÉROL  | EC0      | 24                        | crustacés  | >500mg/L      | 1      |
| GLYCÉROL  | EC50     | 96                        | Sans Objet | 77712.039mg/L | 3      |
| GLYCÉROL  | LC50     | 96                        | Poisson    | >11mg/L       | 2      |

## Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: Air |
|-----------|----------------------|------------------|
| GLYCÉROL  | BAS                  | BAS              |

## Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation      |
|-----------|----------------------|
| GLYCÉROL  | BAS (LogKOW = -1.76) |

## Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité       |
|-----------|----------------|
| GLYCÉROL  | HAUT (KOC = 1) |

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes de traitement des déchets

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Élimination du produit / emballage | <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. Consulter les autorités de gestion des déchets pour savoir où les disposer. Enfouir les résidus dans une décharge autorisée.</p> |
|------------------------------------|--|

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## Étiquettes nécessaires

|                |       |
|----------------|-------|
| Polluant marin | aucun |
|----------------|-------|

Transport par terre (UN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

GLYCÉROL(56-81-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

|                     |        |
|---------------------|--------|
| Sans Objet          |        |
| Inventaire national | Statut |
| Australie - AICS    | Y      |

## Polishing Paste

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Canada - DSL                  | Y  |
| Canada - NDSL                 | N (GLYCÉROL)   |
| Chine - IECSC                 | Y  |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Y  |
| Japon - ENCS                  | Y  |
| Corée - KECI                  | Y  |
| New Zealand - NZIoC           | Y  |
| Philippines - PICCS           | Y  |
| É.-U.A. - TSCA                | Y  |
| <b>Légende:</b>               | O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire<br>N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses) |

### SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

#### autres informations

#### Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

| Nom      | Numéro CAS   |
|----------|--|
| GLYCÉROL | 29796-42-7, 30049-52-6, 37228-54-9, 56-81-5, 75398-78-6, 78630-16-7, 8013-25-0 |

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par SDI Limited à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

#### Définitions et abréviations

PC – TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps  
 PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme  
 IARC : Centre international de recherche sur le cancer  
 ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux  
 STEL : Limite d'exposition à court terme  
 TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire  
 IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé  
 FSO : Facteur de sécurité olfactive  
 DSENO : Dose sans effet nocif observé  
 DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé  
 TLV : Valeur limite seuil  
 LOD : Limite de détection  
 OTV : Valeur de seuil olfactif  
 FBC : Facteurs de bioconcentration  
 IBE : Indice biologique d'exposition

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'après leur utilisation.

#### Other information:

Prepared by: SDI Limited  
 3-15 Brunson Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia  
 Phone Number: +61 3 8727 7111  
 Date of preparation/revision: 23rd September 2015  
 Department issuing SDS: Research and Development  
 Contact: Technical Director